

LES SITES FINANCIERE-GFR.COM - GESTION-FINANCIERE-GFR.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres la gestion de patrimoine. Il est usurpé un fois de plus le nom d'une vraie société. Cette pratique est courante chez certains réseaux. Les taux proposés n'existent pas. Il n'a bien sur aucun agrément lui permettant d'offrir un produit aux épargnants français. Il est aussi utilisé le nom de domaine gestion-financiere-gfr.com

Les sites internet

Le site gestion-financiere-gfr.com

Il a été créé le 06/03/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gestion-financiere-gfr.com>

Le site financiere-gfr.com

Il a été créé le 26/02/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/financiere-gfr.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 02 70 14 49 21

Le numéro 07 43 13 20 74

Il s'inscrit dans une série intéressante :

epargnefutur.com	07 43 13 20 46
marketpro-ai.com	07 43 13 20 73
financiere-gfr.com	07 43 13 20 74
fortuneo-ecologie.com	07 43 13 20 76

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Elise GAVIGNET
- M. Alexandre ALLIO

Les produits

Il est proposé des produits avec une rémunération qui n'existe pas

10 000 € à 49 999 € avec un taux de 4.30 %

50 000 € à 99 999 € avec un taux de 5.5 %

100 000 € à 500 000 € avec un taux de 7.90 €

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société. Son objet social - prise de participation directe ou indirecte, majoritaire ou non, acquisition, gestion et vente de valeurs mobilières et parts d'intérêts dans toutes sociétés - ne lui permettrait pas de faire ces propositions.

Le site gestion-financiere-gfr.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 25/06/2026

Le site financiere-gfr.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 25/06/2026.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

